

Changement Climatique

Défi Climatique

le Secteur Agricole se mobilise

L'agriculture dispose de multiples leviers pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et peut apporter des solutions à d'autres acteurs économiques comme l'industrie, les collectivités et les transports.

Le Plan climat 2004 considère l'agriculture et la forêt comme « un secteur potentiellement de premier plan dans la lutte contre le changement climatique ». La biomasse végétale, renouvelable, recycle du CO₂ grâce à la photosynthèse. Comme elle contient les mêmes constituants de base que les hydrocarbures fossiles, elle a vocation à être une matière première pour la chimie et l'énergie. L'agriculture offre par ailleurs une capacité importante de stockage biologique de carbone. Enfin, elle représente 19 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) et dispose d'un potentiel de réduction significatif. La place de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique doit nécessairement s'appuyer sur une stratégie globale intégrant l'ensemble des moyens d'actions disponibles.

L'ADEME a signé en 2005 un accord-cadre avec les chambres d'agriculture (APCA), ainsi qu'avec les Coopératives d'Utilisation des Matériels Agricoles (CUMA) afin, notamment, d'identifier et de diffuser les pratiques contribuant à la lutte contre le changement climatique. Des études, des expérimentations et actions de communication sont en cours avec l'INRA*, la MIES**, des instituts techniques, des fermes expérimentales et des groupes de développement agricoles. « Ces engagements soulignent la volonté de la profession agricole de jouer un rôle important », précise



Jérôme Mousset, du département Activités Économiques de l'ADEME.

Méthanisation des effluents d'élevage :

La méthanisation des déjections animales et autres biomasses agricoles permet de réduire les émissions de GES durant leur stockage et de produire de l'énergie. Environ 40 % de la fraction carbonée des déjections peut être valorisée en énergie. La mobilisation de 10 % des effluents permettrait la production de plus de 2 500 GWh d'énergie (soit l'équivalent de la consommation de 130 000 ménages). Une vingtaine de projets sont actuellement à l'étude.

Économies d'énergie et d'intrants :

L'ADEME accompagne les organismes agricoles dans l'organisation de campagnes de diagnostics volontaires des tracteurs, permettant d'économiser en moyenne 1,5 l de fioul par heure d'utilisation. D'autres économies d'énergies importantes sont envisageables dans les bâtiments d'élevage, les serres et par simplification des itinéraires techniques. L'ADEME conduit actuellement deux études nationales d'évaluation de ces gisements. Elle accompagne par ailleurs la mise au point d'un outil de diagnostic global. Soulignons aussi que la maîtrise de la fertilisation azotée et l'utilisation accrue de légumineuses permettent de réduire

la consommation d'engrais, donc de l'énergie nécessaire à leur fabrication ainsi que les émissions de GES associées.

Stockage de carbone dans les sols :

L'INRA a montré que l'afforestation, la conversion de terres

cultivées en prairie, l'implantation de cultures intermédiaires ou l'enherbement des vignes et des vergers permettent d'augmenter les stocks de carbone dans les sols. L'ADEME a engagé, en partenariat avec les organismes agricoles, une synthèse des connaissances scientifiques sur les techniques culturales sans labour et sur le stockage de carbone dans les sols.

Valorisation non alimentaire de la biomasse :

La loi d'orientation agricole prévoit l'incorporation de 7 % de biocarburants dès 2010 (soit environ 10 % des terres arables). Les biocarburants offrent en effet un gain sur les émissions de GES de 60 à 70 % par rapport aux carburants fossiles. Ce pourcentage monte à 90 % pour les biocombustibles dont la consommation devrait croître prochainement, dans le cadre de la loi d'orientation de la politique énergétique qui prévoit une augmentation de 50 % de la production de chaleur renouvelable. L'ADEME anime le programme Bois-Énergie et le programme national de recherche sur les bioénergies destiné à développer d'autres gisements de biomasse agricole. Par ailleurs, la biomasse peut se substituer à l'utilisation de dérivés pétrochimiques ou encore de matériaux coûteux en énergie. « La chimie du végétal ne représente qu'environ 1 % du marché, mais pourrait être amenée à se développer fortement, grâce notamment à des campagnes de promotion auprès du grand public », explique Jérôme Mousset.

* INRA : Institut national de la recherche agronomique.

** MIES : Mission Interministérielle de l'Effet de Serre.

la lettre de l'ademe
N° 109 / février-mars 2006